

**MAIRIE
VAUJANY****NOMBRE DE
CONSEILLERS**

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 10
VOTANTS : 11
POUR : 11
ABSTENTION : 0
CONTRE : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

Présents : Yves GENEVOIS, Eric BASSET, Mariane MICHEL, Philippe KOZMIN, Patrick CHANOUX, Valérie MARTINET, Laurence LATTARD, Séverine VAQUERIZO, Elvina SAVIOUX, Nicolas ARNAUD

Absents : Eric DOURNON

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n°07-06072026-16 : Service Communication : création d'un emploi contractuel de Chargé-e d'évènementiel et de communication pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour assurer le bon fonctionnement de la Direction Station et afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité, il convient de créer un poste d'Adjoint Administratif (cat C) à temps complet afin de recruter un-e Chargé-e d'évènementiel et de communication, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2026.

Le conseil municipal,
Sur le rapport du Maire,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Décide de créer un poste d'Adjoint Administratif (cat C) à temps complet pour une période d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2026, afin de recruter un-e Chargé-e d'évènementiel et de communication sur emploi contractuel pour le Service Communication, afin de répondre à un accroissement temporaire d'activité.
- Dit que les crédits sont inscrits à l'article 6413 du budget communal.
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces décisions et la signature du contrat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.
Transmis en Préfecture le



Le Maire,

Yves GENEVOIS